

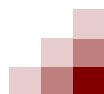
INTERVENANTS

Dr I. LEFEBVRE
Psychiatre Chef de Pôle

Dr TROUVE
Psychiatre Chef de Service

Composition de l'Equipe :

Psychiatres
Psychologues
Infirmiers
Psychomotricien
Assistante de Service Sociale
Cadre de Santé



Service médical
Centre Pénitentiaire Aix - LUYNES 1 :
Quartier Bigarron
13080 Luynes

Tél : 04 42 37 93 53

Fax : 04 42 90 58 15

secretariat_spad@ch-montperrin.fr

Jours et Heures d'ouverture du Secrétariat :

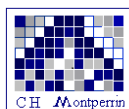
du lundi au vendredi
9h 00 à 17h 00

Le service du SPAD a été créé en 1994, suite à la réorganisation du Schéma de santé déléguant aux hôpitaux (dont les hôpitaux psychiatriques) les soins aux personnes détenues en les rattachant à un dispositif de droit commun.



S.P.A.D. C.P. Aix-Luynes 1

*(Service de Soins
Psychiatriques
Ambulatoires aux Détenus)*



CH MONTPERRIN
109 Avenue du Petit Barthélémy
13617 Aix-en-Provence



Présentation

Le SPAD est un service de Psychiatrie qui propose des soins ambulatoires spécialisés aux personnes détenues.

Il fait partie intégrante de l'unité sanitaire (USMP) du Centre Pénitentiaire, qui regroupe des soins somatiques proposés par l'UCSA, des soins de santé mentale proposés par le SPAD et de prévention de la rechute (addictions) proposés par le CSAPA.

Mis en place en 2001, ce service est rattaché au Centre Hospitalier Montperrin d'Aix-en-Provence.

Il est totalement indépendant des services de la Justice et de l'Administration Pénitentiaire.

Comme tout dispositif médical le SPAD garantit le secret médical, la confidentialité des entretiens et des éléments contenus dans le dossier médical.

Propositions

Une dynamique de soins :

- ⇒ consultations psychiatriques
- ⇒ suivi psychologique individualisé
- ⇒ entretiens infirmiers conduits par les infirmiers du SPAD dédiés à la psychiatrie
- ⇒ activités de groupe thérapeutique (CATTP)
- ⇒ possibilités de prise en charge sociale sur indication spécifique.

Un travail de liaison avec :

l'UCSA : Service de médecine générale du CHIAP en détention

le CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Centre Hospitalier Montperrin

le Centre Hospitalier Montperrin lors d'hospitalisation et pour le suivi à la sortie

Le SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Les Structures Associatives.

Les Structures Médicales Ambulatoires.

Fonctionnement

A l'attention des personnes détenues

Jours et Heures de consultations :

du lundi au vendredi

de 8h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 00

Pour prendre rendez-vous :

Rédiger un courrier directement adressé au SPAD, en indiquant :

- Nom Prénom et numéro d'écrou,
- l'objet de votre demande.

Puis déposer votre courrier dans les boîtes aux lettres réservées aux dispositifs de soins UCSA/SPAD.

Un rendez-vous vous sera alors proposé.